DÉCLARATION LIMINAIRE AU CSAL DU 26 JUIN 2023

Monsieur le président,

À l'ouverture de la campagne d'impôt sur le revenu 2023, Monsieur Gabriel Attal, ministre de l'action et des comptes publics a tenu des propos qui nous ont vivement interpellé :
« Je dis aux Français : pour déclarer vos revenus, venez dans vos centres des impôts, ou téléphonez-leur, vous trouverez toujours quelqu'un pour vous accueillir, vous orienter, vous répondre. Je leur dis : poussez la porte de vos centres des impôts, décrochez votre téléphone, faites vivre ce service public ».
Et ce alors que depuis des années, des postes sont massivement supprimés, entraînant une contraction des horaires d'ouverture afin que les agents puissent faire face à leurs autres missions. Aujourd'hui encore est prévu à l'ordre du jour une réduction des horaires d'ouverture au CFP de Commercy.

L'ensemble des structures sont en sous-effectifs, et dans l'incapacité évidente d'être sur plusieurs fronts, et ce malgré le professionnalisme, l'engagement et l'implication professionnels de tous les agents et agentes.

Depuis le début de l'année, dans les SIP, les agents et agentes présents à l'accueil ont dû faire face aux interrogations sur la prime carburant, et la campagne IR s'est télescopée avec la question de GMBI, augmentant de façon très impactante leur charge de travail.

De même, du côté cadastre, la problématique essentielle vient (encore) du manque d'anticipation de la Direction Générale et des énormes dysfonctionnements provenant du passage des applications de LASCOT à SURF, associée aux demandes pour GMBI, provoquant une avalanche de messages dans l'application e-contact. À tel point que les messages les plus anciens sont supprimés pour pouvoir faire face à l'afflux massif des nouvelles demandes…
Concernant le renfort aux centres de contact, le nombre d'appels en attente, quelle que soit l'heure, ne diminue pas.
L'accueil physique ne désemplit pas non plus, quels que soient les sites du département, provoquant le découragement des agents et la colère et l'agressivité des usagers ; allant même, tout récemment, jusqu'à l'agression verbale d'une collègue par une partie de la foule.
Le report de la date limite de déclaration des biens immobiliers au 31 juillet ne suffira pas. À moins qu'après avoir limité les congés des agents pendant la période de campagne IR, il ne leur soit demandé la même chose même en juillet...
Et en attendant, tout ce qui n'est pas fait (ou mal fait par manque de temps) au 1er semestre se traduira inévitablement par une vague de réceptions et de contentieux en fin d'année.
Car même en période de campagne IR, où l'effectif était presque au complet, il a été nécessaire de mobiliser l'ensemble des forces présentes pour l'accueil physique, sacrifiant en partie l'accueil téléphonique qui est minimal et donc insuffisant, ainsi qu'un sacrifice quasi total des tâches de gestion.

L’observatoire interne montre bien que ce que nous vous rapportons depuis longtemps : la démotivation, le manque de confiance en l’avenir, l’augmentation de la charge de travail, un niveau de stress très élevé, etc. Mais nous détaillerons ce point de manière plus approfondie durant l’instance.

Et face à ces dégradations sans précédent des conditions de travail des agents, le pouvoir d’achat est en chute libre. Ce n’est pas l’obole qui nous a récemment été accordée qui rattrapera la perte de 20 % de nos perspectives financières depuis quinze ans, sur fond d’inflation toujours forte.

On en demande toujours plus aux agents, avec une rémunération en berne. Comment s’étonner dès lors du problème d’attractivité de la DGFiP ? Comment s’étonner que la majorité des personnels ne recommanderaient pas la DGFiP en tant qu’employeur à des proches ?

Ainsi, Solidaires Finances Publiques revendique et exige :
- un recrutement massif,
- la fin des restructurations incessantes,
- une revalorisation de la valeur du point d’indice à la hauteur des pertes intervenues durant les 10 ans de gel du point, ce qui correspond à près de 20%,
- l’attribution de 85 points pour toutes et tous, mesure permettant une véritable réduction des inégalités,
- l’indexation de la valeur du point d’indice sur l’inflation,
- la reconnaissance des qualifications des agent-es publics,
- la revalorisation des carrières,
- au niveau indemnitaire un abondement de l'IMT (indemnité mensuelle de technicité) et une revalorisation de la valeur du point ACF et un abondement du nombre de points ACF (allocation complémentaire de fonction).

Il est urgent que le Ministère et la Direction générale se rendent compte de la situation critique des services !